



Montreuil, le 15 septembre 2017

Monsieur Xavier QUIN
 Directeur du domaine Matériel
 Campus CAMPRA
 4 rue André CAMPRA
 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Suite au dépôt d'une DCI en date du 07 septembre sur laquelle nous souhaitons vous entendre et avoir des réponses sur :

- L'externalisation des charges et l'avenir des établissements du Matériel ;
- Les emplois (postes non couverts, CO non tenus ou sous-dimensionnés) ;
- Le recours massif aux emplois précaires à travers l'intérim et les CDD.

Vous nous avez reçus en concertation le 11 septembre.

Cela n'a pas permis d'aboutir à des points d'accord, et la situation constatée depuis continue de dégrader la production et la qualité du service, ce malgré vos affirmations et vos engagements.

En effet, avec une politique de plus en plus éloignée des intérêts du service public et des Cheminot-e-s et de ce que devrait être une entreprise publique, la Direction du Matériel ne parle plus que de productivité et de compétitivité, dans le seul but d'avancer toujours plus loin vers la concurrence et la libéralisation. Sous prétexte que la charge est en baisse, la capacité de production des ateliers de maintenance industrielle est réduite. Dans le même temps, la Direction du domaine Matériel abandonne des charges de travail à des entreprises concurrentes. Au prétexte d'une prétendue loi du marché, la Direction effectue d'incessants transferts de charges vers des entreprises privées, toujours au détriment des Cheminot-e-s, le tout avec une légèreté décomplexée ... ce qui les agace et les inquiète plus que de raison !

Chaque jour, les Cheminot-e-s subissent cette pression lancinante, leur expertise s'étiole, ils travaillent dans des dimensions contraintes ; sans compter que tout va très vite au sein de l'entreprise. Ils finissent par ne plus s'y retrouver et perdent la notion de collectif, du « travailler ensemble » au fil du temps. Tel est leur quotidien !

Les gains de productivité et les objectifs ne vont pas de pair avec l'entreprise publique et la notion de service public. Or, la qualité du service public repose sur les Cheminot-e-s, leur expertise, leurs compétences et leur savoir-faire ; et non sur la préparation d'une vente à la découpe de l'entreprise publique !



Sans compter sur la banalisation de dérives lentes liées à la sécurité, la formation, l'information, ... conséquence de la politique du sous-emploi que la Direction du domaine applique à grand renfort d'emplois précaires non formés et l'utilisation abusive que celle-ci en fait ! Il n'est pas rare de constater des écarts quant à « l'utilisation » de ces personnels, sans réelle prise de conscience de la part de l'encadrement, aveuglé par les obligations de résultats !

Cette politique menée tambour battant par la Direction du Domaine a des effets néfastes pour les Cheminot-e-s du Matériel - les obligeant à modifier leurs habitudes de travail, voire dans bien des cas à une mobilité géographique imposée - et sur l'avenir des technicentres de maintenance et industriels.

Monsieur le Directeur, face à votre politique de destruction et de démantèlement méthodique du Domaine Matériel, face à la responsabilité pleine et entière de la Direction de l'entreprise dans la dégradation des conditions de vie et de travail des Cheminot-e-s de la fonction Matériel, la Fédération CGT des Cheminot-e-s, conformément à l'article L.2512-2 du code du Travail, dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels du Domaine Matériel et ceux amenés à les remplacer pour la période de travail du jeudi 21 septembre 2017 à 00h00 au vendredi 22 septembre 2017 à 08h00.

Nous sommes disponibles pour discuter avec des interlocuteurs habilités, dans le cadre de véritables négociations, franches et sérieuses.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Arnaud MASCIOCCHI
Secrétaire du CTN Matériel

Thierry DURAND
Secrétaire Fédéral

